

Résolution adoptée
Séance plénière du 27 juin 2023

Le *travail* en questions

Déclaration du groupe CFTC

Le changement d'attitude de nos concitoyens à l'égard du travail – révélé par les crises économiques, sociales, environnementales et les avancées technologiques – montre que l'heure de ré-enchanter le travail est venue. Il ne s'agit pas de revenir à une forme de travail idéale qui n'a jamais vraiment existé, mais de redonner du sens au travail. Qu'il puisse être exercé décentement, contribuer à renforcer la dignité de la personne et aider à la nécessaire conciliation des temps de vie.

Pour atteindre ces objectifs, il convient d'être innovant et de ne pas appliquer à la situation présente des recettes du passé : il faut de toute urgence travailler et produire autrement, que la productivité ne soit plus une fin en soi.

Cela passe par une rémunération qui permette au travailleur et à sa famille de vivre décentement. Sur ce sujet, comme sur tous les autres, les réflexions à entamer doivent concerner toutes les travailleuses et tous les travailleurs, pas seulement ceux ayant un job 2.0 ; mais les deuxièmes lignes, dont on a vu le travail essentiel au regard de l'absence de reconnaissance qui leur est trop souvent témoignée en retour, doivent également bénéficier des changements.

Dans ce contexte, la formation devient un rouage majeur du changement ; or, la loi de 2018 n'a pas permis d'en démocratiser l'accès. De même, l'amélioration des conditions de travail, la reconnaissance de la pénibilité et la prévention, aujourd'hui largement insuffisantes, deviennent d'autant plus cruciales avec l'allongement de la durée de vie au travail.

Rien ne pourra se faire sans un dialogue social performant. Les ordonnances de 2017 ont cassé une logique d'entraide pour aller vers une logique électoraliste et de compétition syndicale éloignée des préoccupations de santé et de sécurité, alors que c'est bien la coopération de l'ensemble des partenaires sociaux qui permet de faire émerger des solutions.

La CFTC a donc voté la résolution sur le monde du travail du CESE et soutient la proposition de tenir des rencontres annuelles sur ce sujet.